



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 5 mai 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-05-143 / SORTIES CAMP DE JOUR 2025**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Valère organise son camp de jour annuel pour une période de 6 semaines débutant le mercredi 25 juin 2025;

En Conséquence,

Il est proposé par la conseillère Nadia Hébert et appuyé par le conseiller Éric Morissette et résolu unanimement :

• **D'ACCEPTER le calendrier soumis pour camp de jour 2025**

- 2 juillet : Récré O Fun (Trois-Rivières)
- 9 juillet : LaserForce (Drummondville)
- 16 juillet : Arcade Carie Factory (Québec)
- 15 août : Clubfy (au camp de jour)

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 7 mai 2025.

Annick Girouard

Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim